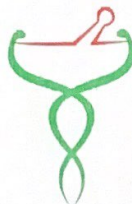


الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLICHE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصناعة الصيدلانية
MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

AGENCE NATIONALE DES PRODUITS
PHARMACEUTIQUES
A.N.P.P



الوكالة الوطنية للمواد الصيدلانية
u.p.g.g

N° M /MIP/ANPP/DG/2021

Alger, le 30 NOV 2021

NOTE

AUX ÉTABLISSEMENTS PHARMACEUTIQUES

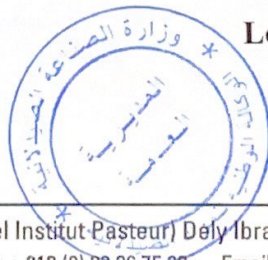
Additionnellement à la note 08/MIP/ANPP/DG/2021 du 10/11/2021, relative à la loi de finances complémentaire pour l'année 2021 et le cadre de l'acquittement des taxes de contrôle et d'expertise de chaque lot de produit pharmaceutique et de dispositif médical en vue de leur mise sur le marché, il est demandé aux pharmaciens directeurs techniques de renseigner les canevas disponibles, concernant les unités de vente des produits suscités, dans la rubrique " téléchargement" du site web de l'ANPP suivant:

www.anpp.dz

Les canevas dûment renseignés devront être soumis en version électronique (CD, clé USB) dans les meilleurs délais.

Les pharmaciens directeurs techniques sont chargés de la stricte application de la présente note.

Le Directeur Général



الوكالة الوطنية للمواد الصيدلانية
المدير العام
السيد : منصورى كمال

Déclaration des Unités de Vente
Fabrication Locale

Etablissement Pharmaceutique de Fabrication:.....
Adresse :.....
N° Tel : N° Fax :.....
Laboratoire de Contrôle de Qualité :.....
N° Décision de Validation LCQ :.....
Date d'expiration :.....

Etat Récapitulatif de Juin 2021 à Novembre 2021

Date de libération	Nom Commercial	DCI	Forme/Dosage	N° Lot PF	DDF	DDP	Unité de vente

*N. B : → à partir de Novembre 2021, un état mensuel doit être déposé.
→ le document doit être établi sous format Excel.

Date et visa du Pharmacien Directeur
Technique

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
وزارة الصناعة الصيدلانية
MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE
الوكالة الوطنية للمواد الصيدلانية و.و.م.ص
AGENCE NATIONALE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES A.N.P.P

Établissement Pharmaceutique d'importation :
Adresse :
N° Tel : N° Fax :
N° de la décision d'Autorisation :

Déclaration des Unités de Vente
Importation

Etat Récapitulatif de Juin 2021 à Novembre 2021

Date de Réception	Nom Commercial	DCI	Forme/Dosage	N° Lot PF	DDF	DDP	Unité de vente	N° Facture

*N. B : → à partir de Novembre 2021, un état mensuel doit être déposé.
→ le document doit être établi sous format Excel.

Date et visa du Pharmacien Directeur
Technique